

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

JOURNAL
D'ÉCONOMIE RURALE,

DE

MÉDECINE

ET DE

CHIRURGIE VÉTÉRINAIRE.

PUBLIÉ PAR

FÉLIX VOGELI, *de Lyon, FRANCE,*

Médecin Vétérinaire Bréveté, Ancien Vétérinaire en chef d'Artillerie et de Cavalerie dans l'armée française; Auteur de plusieurs ouvrages sur l'Art Vétérinaire et sur l'économie rurale; ancien collaborateur à divers journaux scientifiques; ancien professeur d'Hippiatrique. membre de plusieurs sociétés savantes de France, membres du Comice Agricole du Comté de Bagot et

MÉDECIN VÉTÉRINAIRE À MONTRÉAL.

PRIX DE L'ABONNEMENT, UN DOLLAR PAR AN.

MONTRÉAL :

IMPRIMERIE DU "CANADA DIRECTORY," RUE ST. NICOLAS.
1859.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE NUMÉRO.

	PAGE.
Appel aux souscripteurs.....	79
Rapport sur l'espèce chevaline, etc.....	82
Des affections vermineuses du bétail,—(1er article).....	104
Nourriture du bétail, " Le Lupin jaune ".....	109
Annoces. . .	

JOURNAL D'ECONOMIE RURALE.

DE

MEDECINE ET DE CHIRURGIE VETERINAIRES.

VOL. I.

FÉVRIER 1859.

No. 2.

APPEL AUX SOUSCRIPTEURS.

En publiant aujourd'hui le 2e numéro de notre journal, (puisque notre almanach est devenu, comme nous l'avions espéré, le début d'une publication à laquelle nous voulons consacrer tous nos soins, dévouer tous nos instants et employer tous ce que nous savons et tout ce que nous pourrons apprendre encore,) nous éprouvons le besoin de nous faire mieux connaître de ceux qui ont bien voulu nous accorder leur confiance et de ceux dont nous la sollicitons dans l'avenir.

Nous dirons donc aux-uns et autres :

Messieurs,

Le Canada,—c'est une vérité reconnue et proclamée par tout le monde—est essentiellement agricole—par malheur pour les nombreuses ressources de tous genres dont il abonde, il l'est exclusivement.—Ceci étant donné et admis, personne ne niera le rôle important qui joue le bétail dans les opérations de la ferme ou dans les besoins de la culture ; rien ne se fait sans eux. Depuis le labour le plus facile jusqu'au transport le plus fatigant des denrées au marché, les animaux domestiques sont toujours et tour à tour les compagnons, les serviteurs, les esclaves de l'homme. Vivans, ils lui donnent ; les uns leur travail, les autres leur lait, les autres leur laine, tous leurs fumiers. Morts ils fournissent leur cuir, leur poil, leur viande, leur suif. etc., etc.

B. L.
1859
3
1, 2
QL
CCDD

Elever beaucoup de bétail, aux moindres frais possibles et avec la perspective du plus grand bénéfice possible; tel doit donc être le but du cultivateur.—Pour l'atteindre, il doit connaître les lois en vertu desquelles le bétail naît, croît, sert et meurt et savoir comment il faut agir pour le produire de la façon la plus avantageuse, le faire servir au but le plus utile, le conserver le plus longtemps possible ou le vendre le plus avantageusement possible.

Cette science compose l'économie rurale appliquée aux animaux domestiques et la médecine et la chirurgie Vétérinaires. L'homme n'étant, et ne pouvant pas être universel, n'a pas le temps d'étudier toutes les sciences avec lesquelles ses occupations et ses besoins le mettent en contact. De là est née la division du travail et le partage des occupations entre les diverses professions qui forment le tout des connaissances humaines, —connaissances, hélas! bien pauvres encore dans chacune des branches qui composent cet arbre sans cesse augmentant en vigueur, en beauté et en fruits,

La Médecine devait donc trouver sa place dans ce concert harmonique du travail humain. L'appliquer aux animaux était une nécessité sociale et, la section de Médecine Vétérinaire fut créée.

Dans les pays neufs, une foule de circonstances qu'il n'est pas nécessaire que nous déduisions ici, en retardèrent l'établissement, et cette pénurie fut déplorée et sentie néanmoins sur tous les points du sol. Le Canada, notamment, manque de Vétérinaires. Il n'y a personne qui puisse prétendre à ce titre à moins qu'il n'ait un diplôme régulier délivré par une Ecole, et cependant, il ne faut pas que le bétail meure, faute de soins intelligents et raisonnés.

Etant dans l'impossibilité de créer seul une école de ce genre, et persuadé du bien que pourront faire dans nos campagnes et dans nos villes, quelques instructions simples et claires, nous nous sommes décidés à entreprendre la publication que nous offrons aujourd'hui aux lecteurs.

Nous nous adressons à toutes les classes de citoyens; tous en effet ont intérêt à voir prospérer notre idée. Nous ne faisons pas une spéculation, tant s'en faut, pour le moment du moins.

Nous nous adressons aux forgerons,—qu'on appelle en France maréchaux ferrans,—parceque nous savons qu'ici comme là bas, en l'absence d'un homme de l'Art, c'est à eux qu'on a recours dans les circonstances difficiles. Nous savons aussi que, bien souvent, c'est à la maladresse des ouvriers qu'ils emploient que

sont dues une grande quantité de boîtes et d'accidens plus ou moins graves et plus ou moins difficiles et longs à guérir. Nous les prions de nous donner leur appui, de solliciter nos conseils que nous leur offrons avec empressement, nous verrons toujours en eux, non des concurrens mais des auxiliaires nécessaires et très utiles à l'œuvre que nous entreprenons. Si leur patronage nous est acquis; nous leur promettons pour le courant de l'année une série d'articles sur l'anatomie du pied et sur la manière dont la corne vit, croit et doit-êtré régie par eux qui la chaussent. Ceux d'entr'eux qui nous feront l'honneur de nous accorder leur confiance devront le faire sans fausse-honte, nous leur répondrons simplement et clairement. Nous leur tendons la main et nous ne faisons pas fi des callosités que le ferretier y a imprimées. Au contraire, nous leur donnerons des leçons de ferrure rationnelle, dont, il faut que nous en convenions, les malheureux chevaux Canadiens ont un pressant besoin.

Nous nous adressons aux Cultivateurs, bien que nous ayons trouvé peu de leurs noms dans l'Indicateur qui nous a servi à dresser nos listes et à faire l'expédition de notre prospectus et de ce numéro. Nous avons trouvé trop de noms accompagnés du titre de surveillant des routes et pas assez de noms affichant fièrement la plus noble et la plus utile des professions.—CULTIVATEUR.—Quoiqu'il en soit, nous avons écrit à tous ceux qui n'ont pas cru devoir répudier ce titre et nous appelons l'attention des autres sur notre entreprise.—Placés souvent loin de tous secours, appelés à sauve-garder leur propriété mise en péril par un accident imprévu ou par une affection grave et générale, ils trouveront toujours dans notre journal des renseignements utiles, ils trouveront dans la correspondance que nous sollicitons d'eux, un échange de pensées et de conseils dont-ils pourront faire profit et qui nous sera agréable. Nous enrichirons notre publication de dessins divers sur l'âge, les formes des animaux, leurs harnais, leurs habitations etc.

Nous sollicitons aussi le patronage des Docteurs en médecine, des Notaires et des Avocats que les intérêts de l'Agriculture et de la science trouvent toujours pour apôtres! Nous les invitons à se faire les patrons de notre œuvre et à la répandre. Nous adressons la même prière à M. M. du clergé dont la sollicitude pour les Cultivateurs est connue.—Le Pasteur doit des soins à son Troupeau. Enfin, nous appelons les sympathies de la Presse anglaise et française, celles des instituts, des réunions littéraires et surtout celles des sociétés d'Agriculture sur cette œuvre naissante et destinée à devenir le germe d'une

Institution utile et grande si elle est bien comprise et bien patronée.

Toutes les communications seront reçues avec reconnaissance.

Prix de l'Abonnement : Un Dollar, invariablement payé d'avance et expédié franc de port, et 15 cents, 18 sous, ou 3 timbres poste, pour l'expédition du 1er numéro qui est double.

Adresser les demandes d'Abonnement et les communications à M. l'Editeur du Journal d'Economie rurale, Box 407, Montréal.

[=Toute personne qui aura reçu le présent numéro et qui voudra souscrire, le gardera ; enverra le montant de son abonnement et recevra par le retour du courrier le 1er numéro. Celles qui ne nous feront pas la faveur de nous patroner, sont invitées à nous renvoyer le numéro que nous leur adressons.]

Rapport sur l'espèce Chevaline à l'exposition de Montréal en 1858, adressé par FÉLIX VOGELI, Médecin Vétérinaire des Ecoles de France, établi à Montréal, à monsieur le Président et à messieurs les Membres composant la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada.

[REMARQUE. En publiant ce rapport dans le No. de janvier 1859 du Journal "L'Agriculteur". Mr. J. Perréault, secrétaire de la Chambre d'Agriculture a cru devoir en élaguer une partie, cédant en cela des suggestions étrangères. Pour justifier cet acte de censure que rien ne l'autorisait à commettre, il a dit :

"Comme secrétaire de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada, il est de mon devoir d'élaguer du rapport de M. Vogeli, certains passages que le caractère officiel des "comptes rendus" ne saurait accepter. Avant tout, il faut ménager certaines susceptibilités fort naturelles d'ailleurs, chez des hommes, indépendants par leur position et leur caractère, qui n'ont accepté la tâche si difficile de juger que dans le but seul d'être utiles à la cause agricole."

Nous croyons, nous, que le caractère officiel des comptes rendus doit accepter toutes les remarques qui peuvent être utiles à la cause agricole, et nous croyons que c'est mal servir cette cause que de céder, sous un prétexte qui n'existe pas, la vérité au Public.

Nous avons dit et nous répétons que l'esprit des Jurés dans cette circonstance a été frappé bien profondément par la nécessité d'élever le maximum de taille actuel de nos chevaux de trait.—Il avait raison.—Nous avons dit qu'il n'avait pas pris pour arriver à ce résultat, le chemin que nous croyons le meilleur.—Avons nous tort?—que le public décide après avoir écouté nos raisons, *mais toutes nos raisons*.

Nous n'avons voulu froisser aucune susceptibilité, Dieu nous en garde. Nous avons vécu dans un monde qui nous met à l'abri du reproche de manquer de savoir-vivre et, si nous répudions comme inutile la leçon indirecte que M. J. Perreault, de son chef, a voulu nous donner, c'est sans rancune et avec la certitude que nos relations amicales et scientifiques n'en souffriront point.]

F. VOGELI.

Voici donc notre travail comme nous l'avons fait, sauf la lettre d'envoi qui occuperait ici un espace inutile.

DES RACES CHEVALINES DANS LE BAS-CANADA.

Je diviserai, Messieurs, le travail que j'ai l'honneur de vous soumettre en neuf paragraphes principaux auxquels je donnerai les titres suivants :

- 1o. Coup d'œil général sur l'Exposition Chevaline ;
- 2o. Division des races, appréciation de leurs caractères propres ;
- 3o. Besoins du pays ;
- 4o. Moyen d'y satisfaire ;
- 5o. Opinion présumée du Jury ;
- 6o. Mon opinion individuelle ;
- 7o. Résultat de la différence de ces deux opinions dans la distribution des prix ;
- 8o. Nécessité de se réunir à ma façon d'envisager la question ;
- 9o. Suggestions spéciales à ce département.

§ 1er.—*Coup d'œil général sur l'Exposition Chevaline.*

L'Exposition de cette année a dû prouver à tous ceux qui sont familiarisés avec la connaissance du cheval, que ce premier et ce plus important des serviteurs que Dieu ait donné à l'homme, avait acquis au Canada, des droits incontestables à l'estime de tous.

Ce bel et noble animal, sans lequel il n'est pas de sociétés possibles, né d'abord, comme l'homme, dans les régions qui ont constitué jadis le paradis terrestre—l'Arabie heureuse—s'est comme l'homme aussi, acclimaté partout en changeant de taille, de formes spéciales, d'agilité, de couleur, de tempérament, d'habitude.—Il a partout docilement suivi son vainqueur et s'est partout résigné à le servir.

Trois races (je devrais peut-être dire quatre), d'origines différentes, et que nous allons bientôt passer en revue, composent la richesse équestre actuelle du Bas-Canada.

Elles étaient splendidement représentées à l'exposition de cette année. Je doute qu'il soit possible, à quelque pays que ce soit de l'Amérique du Nord et même du vieux monde, de réunir, pour une population égale à celle du Bas-Canada, autant de chevaux remarquables par leurs formes, leur élégance, la beauté de leurs aplombs, la netteté de leurs membres, leur vigueur et leur docilité en général, que la collection groupée à la pointe St. Charles, pendant les journées des 29 et 30 Septembre, et celle du 1^{er} Octobre 1858.

La presque totalité des chevaux a été vue par moi, soit isolément dans les Stalles, soit en mouvement ou à l'air libre.

Les Numéros 10, 14, 27, 43, 45, 46, 52, 57, 68, 69, 90, 91, ne m'ont pas passé sous les yeux en plein air, parceque leurs propriétaires ou leurs palefreniers n'étaient pas présents quand j'ai désiré qu'on me les montrât, et que je n'avais personne pour me les faire amener sur le terrain, *ex officio*.

Les stalles 124, 125, 132, 137, 138, et 142, étaient occupées au moment de ma visite; j'ai donc à défalquer ces six numéros de ma liste, qui arrive au chiffre 144, ce qui réduit ainsi le nombre des chevaux que j'ai examinés à 138, dont 126 au repos et en mouvement, et douze au repos seulement.

Dans ce nombre, deux mâles seulement m'ont présenté des tares dans les organes génitaux. L'un coté No. 35,

et l'autre portant le No. 38. Le premier, assez difficile à manier, m'a paru avoir une hernie inguinale, dont son impatience sur le terrain ne m'a toutefois pas permis de constater absolument l'existence ; le second souffre d'un relâchement considérable des cordons testiculaires et d'un commencement d'hydropisie scrotale. Ces affections les rendent tous les deux impropres à être fructueusement employés à la génération et les mettent par conséquent, hors de concours.

Quatre autres Chevaux, dans mon opinion, ne devaient qu'à la bonne impression qu'avaient leurs possesseurs de leurs mérites, l'honneur de figurer au concours. Tout le reste offrait le coup d'œil le plus rassurant et le plus encourageant pour les éleveurs de chevaux du Bas-Canada. Je vais maintenant diviser, arbitrairement, selon mes idées, les races Canadiennes, apprécier leur action utile, décrire les caractères qui leur sont propres, et passer aussi en revue les races dont le pays a besoin pour ses croisements.

§2—*Renseignements historiques sur les races Canadiennes ; Chevaux Bretons, chevaux Normands, chevaux Anglais, origine de la race dite du St. Laurent.*

Lorsque nos aïeux vinrent, pour la première fois, asseoir leurs pénates à l'ombre des forêts vierges du Canada et sur les bords de ses belles rivières, ils partirent de deux provinces de France renommées pour l'excellence et pour la beauté de leurs chevaux : La Bretagne et la Normandie. —La Bretagne qui avait fourni à *Bertrand Duguesclin* la jument poulinière sur le dos de laquelle il combattit et vainquit pour la première fois, monture alors réputée indigne d'un chevalier, et la Normandie qui avait fourni à *GUILLAUME LE CONQUÉRANT* le palefroi qui lui servit à subjuguier l'Angleterre.

Les produits équestres de ces deux contrées sont aujourd'hui, bien plus qu'alors, dignes de leur antique renommée. Ils offrent des caractères extérieurs bien différents et que

nous allons sommairement passer en revue, en les appliquant à leurs descendants canadiens.

Du Cheval Breton.

Ce cheval, descendant de ceux qui peuplaient il ya dix-huit siècles les forêts de l'antique Armorique, se distingue surtout par sa rusticité, son énergie, sa puissance musculaire et son ardeur. Il est petit, râblé, trapu et possède un genre d'élégance *sui generis*, qu'il doit à l'harmonie de ses formes cependant un peu abruptes.

La domesticité n'a que peu influé sur sa nature, et en Bretagne même, il s'est conservé à peu près pur.

En passant sur ce continent, où il a retrouvé tout d'abord, les belles forêts de ses ancêtres et presque leur vie sauvage, il s'est retrempé; il s'est rapproché de son type primitif, et c'est lui qui sous le nom exclusif de cheval Canadien, sillonne avec tant de rapidité nos routes, et fait glisser avec tant de vélocité sur les neiges durcies, nos élégans traînaux d'hiver.

Dans l'état actuel de notre civilisation et de notre Agriculture, on ne peut reprocher à cette animal, plein de feu et de docilité, sobre, infatigable et très robuste, qu'un manque de taille qui est précisément l'un des attributs de sa race.

Nous examinerons plus loin, s'il convient d'en altérer le type dans le but d'élever sa taille, et quels moyens il conviendrait d'employer pour arriver à ce résultat.

Ce cheval, dont l'acclimatation est parfaite, qui s'est si complètement identifié au sol qu'il semble plutôt lui appartenir que d'être le descendant d'ancêtres importés, est une preuve de plus de cet aphorisme d'histoire naturelle que: les céréales, l'homme et le cheval possèdent à peu près seuls, au même degré, l'attribut magnifique de *l'universalité*.

Du cheval Normand.

L'autre race Canadienne, car c'est bien à tort selon nous que le cheval Breton porte exclusivement ce titre, l'autre

race Canadienne descend des chevaux normands amenés par les premiers occupants du pays, venant de la Normandie.

Bien que contigues sur quelques points, la Bretagne et la Normandie possèdent chacune une race bien distincte de chevaux. Cette différence prend sa source dans les croisements et dans l'infusion du sang Oriental dans les veines du cheval normand.

La race Bretonne est restée Gauloise ; la race Normande s'est faite Arabe lors de l'invasion de la France par les Sarrasins. Les Chevaliers Normands emmenèrent alors dans leurs domaines, les plus beaux chevaux des Maures vaincus ; et c'est leur influence qui a donné aux chevaux de ce pays, la souplesse et l'élégance qui les distinguent, et qui, avec la taille élevée qui leur était naturelle, en fait des animaux recherchés pour tous les genres de service.

Ils semblent être venus ici en petit nombre ; c'est peut-être pour cela que les Bretons ont pris seuls le nom de chevaux Canadiens, cependant, il y en a encore de purs, et l'exposition en offrait quelques beaux types sous les Nos. 55, 60, 63, 74, 103, et 105.

Chevaux dits : Saint-Laurent.

Quand le Canada passa des mains de la France aux mains de l'Angleterre, celle-ci, avec la persévérance qu'elle met à toutes les choses qu'elle entreprend, travaillait alors, depuis deux siècles, à se créer les belles races qu'elle possède aujourd'hui. Elle importa dans sa nouvelle colonie, quelques uns des beaux produits qu'elle avait déjà, et ces animaux, croisés avec les normands, ont donné naissance à cette race d'élégans et forts chevaux dont le Comté de Jacques Cartier est fier à juste titre et qu'on nomme les *Saint-Laurents*.

Ceci n'est point une hypothèse gratuite ; il suffit d'analyser attentivement les formes extérieures de ces beaux animaux, pour y découvrir de suite l'influence du sang arabe et les caractères originaux de leur race. Ils possèdent l'am-

pleur de formes et la vigoureuse musculature de leurs ancêtres de la Normandie, et y joignent l'élégance et la souplesse, le tride et le svelte des chevaux de l'Orient.

Cette magnifique race mérite des encouragements spéciaux ; elle appelle l'attention de tous les hommes désireux de servir leur pays. Sa multiplication et ses croisements méritent d'être surveillés et dirigés habilement.

Les races sont longtemps à se former et à s'établir ; mais elles sont promptes à dégénérer et à s'évanouir. Il en est d'elles comme de toutes les choses ; il faut plus de temps pour faire que pour défaire. C'est ainsi que l'Angleterre, qui en 1522, alors que Philippe II, roi d'Espagne et des Indes envoya contre elle cette puissance escadre surnommée l'*Invincible*, et que la tempête seule dispersa, ne put réunir autour de la Reine Elizabeth que deux mille chevaux de tout âge, de toute taille et toute robe, a mis deux siècles et plus à se créer les races qui font aujourd'hui son orgueil et la gloire de ses *turfs*. C'est ainsi qu'elle les perdrait en moins de dix ans, si sa vigilance s'arrêtait un seul moment, et c'est aussi ainsi qu'au Canada, un intérêt individuel mal compris, tend à les dégrader chaque jour d'avantage.

Mais, n'anticipons pas, cette question viendra à son heure et en son lieu.

Le pays possède donc trois races qui lui sont propres, qui sont établies et dont les aptitudes diverses rendent l'existence nécessaire ; voyons maintenant quels sont ses besoins.

§ 3—*Besoins du pays.*

En admettant que la population du pays soit en chiffres ronds de deux millions d'habitants, et ce n'est guère s'écarter de la vérité, puisqu'elle était lors du dernier recensement, opéré en 1851-2 de 1,842,865, et en admettant aussi que cette population soit répartie à peu près également dans les deux sections de la province, ce qui est aussi près du

vrai, puisque la même statistique donne une différence de 60,000 environ, seulement, en faveur du Haut-Canada ; le nombre des chevaux étant, toujours d'après le même document, de 336,290, répartis très-proportionnellement, il résulte qu'il y a à peu près, pas tout-à-fait cependant, un cheval pour cinq habitants.

Eu égard à la superficie du terrain cultivé, au nombre et à l'état de nos routes carrossables, aux facilités offertes au commerce par la navigation et par les chemins de fer ; il semble que ce nombre soit bien suffisant. Mais, si on considère les immenses espaces qui peuvent être mis en prairies ou en pâturages ; la facilité avec laquelle on peut élever le cheval ici, presque sans frais, et la réputation dont il jouit à juste titre chez nos voisins, pour lesquels nous devons être un marché toujours bien approvisionné de marchandises de choix ; si on considère encore que chaque jour voit ouvrir des routes nouvelles et se former de nouveaux centres de population, on devra convenir qu'il serait à désirer que nos ressources chevalines s'accrussent assez pour arriver à la proportion de 1 pour 3.

Il y a donc encore bien de la marge et beaucoup à faire.

En attendant, voyons si les chevaux que nous avons, répondent comme ils sont, aux besoins du pays.

Les chevaux de gros trait et de hallage que le pays possède ne sont pour la plupart point indigènes. C'est ici le lieu de parler d'une magnifique race Ecossoise dont l'Exposition nous a offert de remarquables spécimens, et qui semble appelée à devenir chez nous, soit une race indigène soit un moyen de donner, par des croisements habilement combinés, ce qui manque aux Breto-Canadiens, c'est-à-dire de la taille.

Cette race Ecossoise est surtout remarquable par l'ampleur de ses formes, le riche développement de son poitrail, la belle musculature de ses épaules, et la force de son encolure ; qualités qui en font un cheval de trait-type. Elle a de plus, des membres dont les articulations larges et bien nouées, indiquent la solidité et la force. Son poil géné-

ralement noir ou plutôt d'une nuance non définie dans les ouvrages classiques, et que je me permettrai de nommer *bai brûlé foncé*, parceque les extrémités des crins de la crinière et de la queue semblent avoir été roussis par la flamme, indique de la robusticité et de l'énergie. Je sais bien qu'il se trouvera quelqu'un pour me dire : *De tous poils bons cheveux* ; mais je sais aussi, et cela par expérience que Virgile avait raison en disant dans ses *Géorgiques*, et suivant la traduction de Delille :

“ Des noirs et des bais-bruns on estime le cœur,
Le blanc, l'alezan clair languissent sans vigueur,”

et pour moi comme pour tous les hommes qui s'occupent de races et d'éducation équestre, la robe est une considération qui a bien sa valeur.

Mais revenons à nos chevaux Clydes. Ces animaux ont l'œil intelligent et doux, sont très maniables et constitueront, dans quelques années, une importante portion de la fortune publique, si leur multiplication augmente considérablement leur nombre.

Le pays aurait alors à peu près toutes les races qu'il lui faut, tant pour le labour que pour l'attelage rural et de luxe ; pour la selle et pour la cavalerie de la milice, ainsi que pour le charroi de son matériel de guerre et pour le transport de ses batteries de campagne, de siège et de côtes.

§ 4—*Moyen de satisfaire aux besoins du pays.*

En attendant l'accroissement de leur nombre, il conviendrait de croiser ces animaux Clydes avec les Breto-Canadiens. Ils ont un air de parenté considérable ; la taille de ces derniers y gagnerait, ou mieux, il en résulterait une sous-race qui participerait des deux générateurs et qui aurait plus de taille que l'un d'eux. Si je m'en rapporte à ce qui a été fait à la distribution des prix, et à ce que j'ai pu entendre, c'est là, la pensée de la Chambre et je suis d'accord avec elle, seulement, je diffère d'avec le jury, quant aux moyens à employer pour obtenir cette élévation

et, pour bien faire comprendre l'idée que j'exprimerai dans le paragraphe qui va suivre, je demande la permission de mettre ici, en regard l'une de l'autre, la liste des prix comme ils ont été donnés, et la liste des prix comme je les aurais donnés.

J'ai pris mes notes une à une, avant que le jury ne se réunit. Il a agi selon ses vues; j'ai noté selon les miennes, je ne critique pas, j'expose pour pouvoir conclure.

LES PRIX ET MES REMARQUES SUR LES CHEVAUX PRIMÉS.

1ère Section.

CHEVAUX DE GROS TRAIT.

1er Prix Ch. No. 3, Un peu trop mastoc, membres épais fanons gros, assez beau dans son genre.

2e " Ch. No. 6, Beau et magnifiquement membré.

3e " Ch. No. 7, Demi Ecossais, un peu lourd, mais bien fait et bien suivi, grande taille, Beau.

4e " Ch. No. 2 Père Ecossais, mère Breto-Canadienne, fort beau, du type général aux animaux de ce croisement.

2ème Section.

CHEVAUX DE TRAIT LEGER.

1er prix Ch. No. 26 Bai brun miroité, remarquable cheval de *fort trait* (Il est primé comme cheval de *Trait Léger*.)

2e " Ch. No. 9 Noir— $\frac{1}{2}$ Ecossais, de la taille, de l'ampleur, jarrets remarquables par leur beauté.

3e " Ch. 16 Noir grisonné, Beau et de belle taille, mais un peu ensellé.

4e " Ch. No. 19. Bai châtain foncé, élégant, étoffé, belle taille, bien sur ses membres, croisé Irlandais et Anglais.

3ème Section.

CHEVAUX CANADIENS.

1er prix—Ch. No. 28, De race Breto-Canadienne, fort joli, très beaux membres.

2e " Ch. No. 30, Bai châtain, élégant, bien suivi, ample de formes.

3e " Ch. No. 29, Bai brun, nez de renard, fort et lourd, bon cheval mais sans distinction.

4e " Ch. No. 37, Gris pommelé, très beau cheval de gros trait, taille moyenne.

4ème Section.

POULAINS DE 3 ANS.

1er Prix—Ch. No. 44, Superbe poulain noir, grande taille, belles formes, poitrail bien ouvert, beaux membres.

2e " Ch. No. 54. Bai brun, nez de renard $\frac{1}{2}$ Clyde, fort beau, bien suivi, ample et de belle taille, membres forts.

3e " Ch. No. 42, Bai brun, magnifique.

4e " Ch. No. 48, Gris de fer, fort beau, justifie à tous égards le prix qu'il a eu l'an dernier comme poulain de deux ans.

5ème Section.

POULAINS DE DEUX ANS.

1er Prix—Ch. No. 62. Clyde, Bai Châtain, lourd, très massif, vrai éléphant,

2e " Ch. No. 66. Noir grisonné et tacheté, fort beau poulain, grand carrossier ou cheval de trait.

3e " Ch. No. 65. Clyde, Noir et fort beau, léger et souple dans ses mouvements.

4e " Ch. No. 59. Breto-Can. Noir, bien suivi, mais sans beaucoup de distinction, joli type de cheval de carriole.

6ème Section.

JUMENTS POULINIÈRES ET LEURS POULAINS.

1er Prix—J. No. 88. Bai-brun, flancs et fesses lavés, très haute et belle jument— $\frac{3}{4}$ clyde—Joli poulain.

2e " J. No. 94. Alezan brûlé, propre au trait et au labour, bien conformée—poulain qui promet.

3e " J. No. 89. Bai châtain clair, $\frac{1}{2}$ Clyde, belle jument, de gros trait, forte taille,—beau poulain.

4e " J. No. 93. Bai-brun, taille convenable, trait et labour—poulain qui promet.

5e " J. No. 87. Noir mal teint— $\frac{1}{2}$ Ecossais et Normand Canadien—haute et forte—gros trait et labour—Joli poulain.

6e " J. No. 73. Bai bronzé ou brûlé—forte bête, bien lamée,—gros trait et labour—poulain insignifiant.

7ème Section.

POULICHES DE 3 ANS.

1er Prix—Po. No. 99. Gris de fer, forte pouliche Clyde, gros trait et labour.

2e " Po. No. 102. Gris étourneau, forte Clyde, trait et labour, sans distinction.

3e " Po. No. 101 Rouan vineux charbonné Nor. Canadien, fort beau spécimen, très recommandable, selle et carosse.

4e " J. No. 106. Alezan crins blancs, Norm. Canadien, Jolie bête de voiture de ville, mais qui paraissait être un peu souffrante.

8ème Section.

POULICHE DE DEUX ANS.

1er Prix—J. No. 106. Alezan brûlé, Breto-Canadien—trait et carriole, assez jolie—il y avait dans sa stalle un très beau poulain égaré.

2e " J. No. 110. Gris rouanné, fort jolie, taille élégante

3e " J. No. 107. Noir mal teint, fine, élégante, beaux membres.

4e " Ch. No. 113. Gris rouanné, assez suivie, gros trait et labour.

9ème Section.

PAIRES DE CHEVAUX DE TRAIT.

1er Prix—Ch. No. 116. Cheval et jument fort beaux mais mal appareillés, en taille, en force et en couleur.

2e " Ch. No. 117. L'un gris rouanné, l'autre rouan clair pommelé. Le premier svelte et élégant, le deuxième aussi mais moins.

3e " Ch. No. 118. Cheval et jument bai châtain et alezan, chevaux de labour, rien de bien remarquable.

4e " Ch. No. 119. Gris de fer—Bai brun—fort belles bêtes dans leur genre.

10ème Section.

CAROSSIER.

1er Prix—Ch. No. 124. Je ne les ai pas vus; la stalle était vide lors de ma visite.

2e " Ch. No. 121. Élégant attelage, Bai châtain clair—4 et 5 ans, fort beaux.

3e " Ch. 123. Juments noir mal teint—Breto-Canadien, selle et attelage, fort élégantes.

4e " Ch. No. 125. N'étaient pas présents, non vus par moi.

11e Section.

CHEVAUX DE SELLE.

1er Prix—Ch. No. 129. Bai châtain, clair, large lisse, balzanes, hautes chaussures ce qui est très peu élégant, un peu chèvre.

2e " Ch. No. 130. Bai châtain, beaux membres, bien suivi, un peu petit.

3e " Ch. No. 135. Alezan doré, petit mais fort élégant, entier—Egyptien—beau type—a utiliser avec des jumens Canadiennes Bretonnes de distinction.

4e " Ch. No. 131. Bai clair, bien suivi, beaux membres.

12e Section

CHEVAUX PUR SANG.

1er Prix—Ch. No. 140. Bai châtain, selle et voiture—très beau poulain entier—élégant et gracieux—anglais.

2e " Ch. No. 141. Élégant et fin cheval de chasse anglais.

13e Section.

POULAINS PUR SANG.

Néant.

14e Section.

JUMENS PUR SANG ET LEURS POULAINS.

1er Prix—J. No. 143, et non pas 149 comme l'a dit par erreur la liste imprimée. Grosse jument de trait et labour, bien suivie—joli poulain.

15e Section.

POULICHES DE 3 ANS PUR SANG.

Néant.

LES PRIX COMME JE LES AURAIS DONNÉS.

1er. SECTION.

Le Cheval No. 6 aurait eu le 1er prix et non le 2e.

" No. 2 aurait eu le 2e prix et non le 4e.

" No. 4 aurait eu le 3e prix et n'a rien eu

" No. 7 aurait eu le 4e prix et non le 3e.

" No. 3 n'aurait rien eu du tout.

2e SECTION.

Le Cheval No. 17 aurait eu le 1er prix et n'a rien eu.

" No. 19 aurait eu le 2e prix et non le 4e.

" No. 18 aurait eu le 3e prix et n'a rien eu.

" No. 9 aurait eu le 4e prix et non le 2e.

3e SECTION.

Comme elle a été faite, mais si on veut élever la taille de suite, pourquoi avoir primé le No. 37?

4e SECTION.

Comme suite.

5e SECTION.

- Le Cheval No. 55 aurait eu le premier prix *et n'a eu rien.*
 " No. 58 aurait eu le 2e prix *et n'a rien eu.*
 " No. 65 aurait eu le 3e prix *et l'a eu*
 " No. 59 aurait eu le 4e prix *et l'a eu.*

6e SECTION.

Comme faite.

7e SECTION.

- La Pouliche No. 101 aurait eu le 1er prix *et non pas le 3e.*
 " No. 103 aurait eu le 2e prix *et non pas le 4e.*
 " No. 105 aurait eu le 3e prix *et n'a rien eu.*
 " No. 99 aurait eu le 4e prix *et non pas le 1er.*
 " No. 102 n'aurait rien eu du tout.

8e SECTION.

- La Pouliche No. 107 aurait eu le 1er prix *et non pas le 3e.*
 " No. 110 aurait eu le 2e prix *et l'a eu.*
 " No. 106 aurait eu le 3e prix *et non pas le 1er.*
 " No. 113 aurait eu le 4e prix *et l'a eu.*

9e SECTION.

Comme faite.

10e SECTION.

Comme faite pour les numéros 121 et 123.—Je n'ai pas vu les autres.

11e SECTION.

- Le Cheval No. 135 aurait eu le 1er prix *et non pas le 3e.*
 " No. 131 aurait eu le 2e prix *et non pas le 4e.*
 " No. 130 aurait eu le 3e prix *et non pas le 2e.*
 " No. 129 aurait eu le 4e prix *et non pas le 1er.*

12e SECTION.

Comme faite.

13e SECTION.

Néant.

14e SECTION

Comme a été faite et bien méritée.—On doit regretter qu'il n'y ait pas eu dans cette Section un plus grand nombre de Juments amenées. Le même regret peut et doit s'étendre à toutes les femelles de la race chevaline dont le nombre n'était pas à beaucoup près en rapport avec celui des mâles.

Une lacune, surtout, frappait les observateurs ; il y avait bien une Section pour les Etalons Canadiens,---la 3e.---Mais il n'y en avait pas pour les jumens de cette race. Nous verrons plus loin que cet oubli est une faute et serait une injustice, si l'omission avait été faite à dessien.

15e SECTION.

Néant.

Je prendrai la liberté de donner ici sur les chevaux *que* j'aurais primé et qui ne l'ont pas été, ainsi que sur quelques autres produits remarquables, les notes que j'ai crayonnées sur le terrain.

LES PRIX ET MES REMARQUES SUR LES CHEVAUX
NON PRIMES ET QUI, SELON MOI, AURAIENT
DU OU PU L'ETRE,

————— No. 4. Fort beau cheval noir, demi-sang Ecosais, gracieux et très élégant, de haute taille.

“ No. 8. Gris sale, fort élégant un peu petit pour sa classe $\frac{1}{2}$ sang Ecosais très recommandable.

————— No. 17. Ch. noir de 4 ans, *l'un des plus beaux sinon LE PLUS BEAU de l'exposition.---n'o rien eu.*

————— No. 18. Gris pommelé, svlete et de belle taille; beaux aplombs, beaux membres,

“ No. 22. Bai châtain. Tête remarquablement belle et bien attaché, bien suivi, beaux membres, on pourrait lui desirer un peu plus de taille.

————— No. 55. Bai châtain, zain, Canadien Normand *le plus magnifique animal de sa Section, n'arien eu.*

————— No. 58. Bai cuivré, grand et beau, superbe échantillon de cheval de carosse—un peu sauvage.

“ No. 64. Fort beau specimen, selle et carosse, très recommandable.

“ No. 70. Jument bai brun clair, 12 ans, forte et belle bête de labour et de trait, beau poulain de 3 ans.

“ No. 78. Bai châtain miroité, de la distinction, fine bête—beau poulain.

“ No. 95. Jum. Bai brûlé foncé, solide et forte bête croisée Canadien Breton et Ecosais. Gros traits et labour.

“ No. 97. J. Gris pommelé—trait et labour de l'ensemble. Très joli poulain rouan vineux.

“ No. 104. Gris Etourneau, Cand. Bre. distinguée.

- No. 105. —id.—Cand. Nor. très distinguée.
 “ No. 114. Bai châtain, forte, trapue, bien suivie,
 Cand. Bre. très forte et très beaux membres.
 “ No. 126. Bai brun très élégante, selle et voiture.

NOTA : Les chevaux dont le numéros est précédé d'un tiret sont ceux que j'aurais primé et qui ne l'ont pas été, les autres sont ceux qui auraient pu l'être.

§ 5.—OPINION PRESUMEE DU JURY D'APRES SON VERDICT.

Ainsi que je l'ai fait entrevoir en commençant le paragraphe précédant, il semble que la pensée du Jury, pensée inspirée par les vrais besoins du pays, ait été d'aviser aux moyens d'arriver par des accouplements ou par des croisements tels quels, mais en employant toujours des mâles de haute taille et bien étoffés, à élever le niveau commun et actuel des chevaux de trait Canadiens.

C'est ainsi que je me rends compte des divergences qui existent entre les choix qu'il a fait et ceux que j'aurais fait si j'eusse été seul juge. Ces divergences, comme l'indiquent nos listes respectives ne portent essentiellement que sur la taille et sur l'ampleur des formes, ainsi qu'il est aisé de s'en convaincre en comparant les notes que j'ai données aux uns et aux autres. Si donc j'ai quelque chose à reprocher à Messieurs les jurés, ce n'est pas d'avoir manqué de prévoyance, ils ont au contraire été trop prévoyants en ce sens qu'ils voudraient arriver de suite au résultat que je suppose qu'ils cherchent avec moi, mais en suivant un chemin où il ne le rencontreront pas. Je crois que ces Messieurs, à ce propos, se sont trop exclusivement occupé du mâle et non pas assez songé à l'influence de la femelle dans la formation des produits. Ils ont perdu de vue cette vérité hippique que *c'est la jument qui fait le poulain, et c'est l'éleveur qui fait le cheval*. Qu'ils me permettent de leur exprimer à cet égard ma pensée toute entière et l'expérience décidera ici, comme elle a déjà décidé ailleurs, qui d'eux ou de moi à raison.

§6—7 et 8—MON OPINION INDIVIDUELLE.

Résultats de la différence de ces deux opinions dans la distribution des prix.

Nécessité de se réunir à ma façon d'envisager la question.

Trois grands moyens se présentent pour doter le Canada des gros et forts chevaux de trait dont il a besoin.

10.—La propagation pure et simple de la race Ecossoise, qui

réunit toutes les qualités désirables, et qui peut parfaitement réussir ici.

20.—Son croisement avec les jumens et surtout par les étalons de race Breto-Canadienne.

30.—L'amélioration de la taille de cette dernière race par le choix des accouplemens.

Nous allons passer en revue ces trois moyens, et indiquer les détails qui, selon nous, peuvent et doivent les rendre fructueux.

Dans notre pensée, il importe de conserver pures les deux races. Multiplier l'une et modifier la taille de l'autre, cela doit être fait. Nous n'ignorons pas l'influence du poids du corps, du volume, de la masse, si on l'aime mieux, dans l'effet utile produit pendant la traction, soit sur un plan horizontal, soit sur un plan ascendant. Nous savons aussi de quelle valeur elle est pour résister à l'impulsion du fardeau traîné, sur les plans inclinés descendants, les chevaux Clydes remplissent cette condition. Qu'on les multiplie.

Mais le pourra-t-on assez vite et en assez grand nombre pour suffire *immédiatement* aux besoins du pays ? non. Ils ne sont pas assez nombreux.

Il faut donc alors les croiser avec les Breto-Canadiens avec lesquels, comme je l'ai déjà dit ils sont des ressemblances nombreuses, afin d'avoir vite quelque chose qui permette d'attendre.

Comment ces croisements doivent-ils être faits ? *That is the question!* Comme dit Shakspeare. Le jury en distribuant les prix, a songé aux gros étalons, sans se préoccuper des jumens sans même rechercher si ce ne serait pas l'étalon Breto-Canadien qu'il faudrait allier à la jument Ecossoise Clyde, et il a agi en conséquence ; il a primé les plus lourds et les plus étoffés.

Je crois que dans ce cas il est tombée dans une grosse erreur. Car, ainsi que le dit M. Verheyen, inspecteur général du service Vétérinaire en Belgique et Vice-Président de l'Académie royale de Médecine de Bruxelles. "Il ne suffit point de jeter dans un moule pris au hasard le germe le plus parfait, le plus irréprochable ; (et ceux auxquels nous faisons allusion en ce moment étaient loin d'être ainsi pour nous) la mère dans le sein de laquelle se développe ce germe ne reste pas étrangère à la transmission des qualités physiques et morales du produit. Elle ne peut lui transmettre les qualités qu'elle ne possède pas, mais elle lui communiquera les défauts qu'elle tient de ses ascendants. Cette simple vérité étant méconnue, il ne peut naître

d'un appareillement ou d'un croisement disparate, que des monstruosités.

Le laisser faire absolu dont abusent nos cultivateurs à l'égard des jumens poulinières qui sont toutes, quelles que soient leurs tares et leurs vices de conformation, appelées à la reproduction ainsi que le mauvais choix des étalons, voilà ce qui ruine et détériore les races.

La Chambre d'Agriculture doit prendre en main cette question qui est vitale pour le pays et peser, par l'autorité de sa position, et par la rédaction du programme de ses prix, de tout son poids dans la balance des améliorations.

Dans ma pensée, les croisements faits à l'aide de ces masses mâles accouplés à de petites juments, ne peuvent produire que des poulains hybrides *haut montés sur jambes* mais n'ayant pas l'ampleur de formes nécessaire à leur taille. Cela fera ce que nous nommons en France *des Chèvres, des Sautrelles, des Ficelles*, ou bien encore, comme les appellent les marchands de chevaux, *des chevaux auxquels il passe trop d'air sous le ventre*. Ces poulains *décousus et haut montés sur jambes* seront bien loin de remplir le but pour lequel ils sont destinés et abâtardiront la ou les races.

Le croisement devant avoir lieu, sans toutefois laisser perdre le Breto-Canadien actuel *et qu'il faut précieusement conserver* il convient de le faire en employant le mâle Breto-Canadien et la femelle Ecossoise Clyde. Voilà pourquoi je n'ai pas, dans la distribution que j'ai faite *in petto* accordé les mêmes prix que le jury à certaines sections,

Qu'on voie par analogie ce qui se passe dans la production des mulets; l'âne, beaucoup plus petit que la jument, procréé un mulet de la taille de sa mère; le cheval, beaucoup plus grand que l'ânesse, ne procréé qu'un Bardeau dépassant de très peu la taille de celle-ci.

Pour augmenter la taille de nos chevaux. c'est aux jumens qu'il faut songer bien plus encore qu'aux étalons, et à ce propos, permettez moi une insinuation.

Pourquoi dans le programme n'exigerait-on pas des concurrents, mâle et femelle un minimum de taille? Pourquoi ne les mesurerait-on pas, sous-potence, sur le terrain? Cela se fait dans les concours de France et partout on s'en trouve bien. L'instrument est très portatif et peu coûteux, les animaux ne s'en effraient que bien rarement et cette mesure est un acheminement vers le but qu'on se propose.

Permettez m'en une autre; primez moins d'étalons, primez

plus de jumens. Un étalon suffit à trente ou quarante jumens, or, voyez dans quelles proportions celles-ci étaient à ceux-là à l'exposition, et méditez.

Donnez même pour commencer et pendant quelques années, une prime qui équivaldra au moins au prix de la monte à tous ceux qui feront couvrir une jument, certifiée par un homme ayant votre confiance, par un étalon ayant été primé et reconnu sain soit par vous, soit par une société de comté. Mais n'accordez cette prime, qu'autant que la nature de la jument sera en rapport avec la nature du mâle, c'est à dire qu'autant qu'ils seront susceptibles soit par leur race soit par leur emploi, d'être unis utilement.—Enfin ne donnez le prix qu'après la mise bas du poulain.

En agissant ainsi, vous arriverez dans une douzaine d'années à avoir balayé toutes les tares osseuses qui font aujourd'hui la honte de nos races et le désespoir de nos éleveurs, et vous les aurez remplacées par des produits qui seront l'orgueil, la gloire et la fortune des producteurs.

Voilà pour les deux premiers moyens suggérés. Voyons pour le troisième.

Mais auparavant, disons un mot d'un croisement dont nous avons eu un exemple par le cheval No. 61, c'est le croisement des deux races Breto-Normande. Le cheval de cette source que nous avons vu a été par nous noté *élégant et très net*. Ces deux races pourraient donc s'allier s'il y avait assez de jumens de la première, mais nous croyons que les St. Laurent les remplacent avec avantage pour les emplois de luxe.

Nous avons donc à examiner maintenant l'amélioration de la taille des Breto-Canadiens par eux-mêmes.

On peut arriver à ce très désirable résultat sans secousses, sans heurt et sans froisser ni la liberté individuelle ni les qualités de la race. Il suffirait pour cela de publier dès maintenant un exposé des motifs qui font désirer cette élévation de la taille chez une race aussi riche en bonnes qualités et appelée à rendre tant et de si universels services. On pourrait indiquer un minimum qu'atteindraient quelques étalons et jumens dont la pureté de race serait d'abord constatée et l'on arriverait ainsi dès l'an prochain, à un beau résultat. On pourrait avoir au concours tel nombre d'étalons Breto-Canadiens approuvés parmi lesquels on primerait tel nombre que faire se pourrait, et tel nombre de jumens pleines qu'amenées et qui, sur le vu de leur certificat d'aptitude à être utilement mères, recevraient le prix de la monte et mieux s'il y a possibilité.

Par ce moyen et en élevant tous les quatre ans, (je dis quatre ans pour commencer) la taille jusqu'au point ou on veut la voir arriver sans dépasser les bornes du nécessaire, on aurait au bout de douze ans, une race, ayant toutes les qualités actuelles de la race existante et possédant ce qui seul lui marque aujourd'hui, une taille élevée.—On aurait aussi la race des Clydes, elles se feraient concurrence ou mieux, seraient des succédanées l'une de l'autre et la fortune du pays y aurait gagné.

Qui va piano va Sano.

dit le proverbe italien, et je crois qu'ici, il est bon de s'en souvenir. Vouloir tout tout d'un coup, c'est risquer fort de n'avoir rien, jamais.

J'espère que la franchise de mon langage ne déplaira pas, et je termine ce paragraphe en recommandant l'usage des chevaux anglais pur sang pour ajouter encore à l'élégance des chevaux du St. Laurent, dont la production, bien conduite, suffira bientôt aux besoins du pays comme chevaux de luxe et d'attelage. Cette race, n'est qu'un croisement entre les chevaux normands ayant du vieux sang arabe ou maure et d'autres chevaux en ayant du même, mais du plus jeune.

Les uns datent de la défaite des Maures à Poitiers en 732 ce sont les Normands, les autres datent du règne de Jacques 1er. d'Angleterre, successeur d'Elisabeth et qui frappé de la pénurie dont nous avons parlé, entreprit de régénérer et d'augmenter au moyen de chevaux Arabes, les races de l'Angleterre.

Trois cent ans bientôt de persévérance ont amené le résultat attendu. Le Gouvernement Anglais y a beaucoup contribué sans doute, mais *le concours unanime et persévérant des volontés isolées et intelligentes, tendant au même but, est encore plus favorable à ce grand résultat et nous pourrions l'obtenir en beaucoup moins de temps.*

J'arrive maintenant au dernier point, celui des suggestions autres que celles qui ont trouvée place dans le cadre de mon travail et que je prends la liberté de soumettre à l'appréciation de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada.

§9e. SUGGESTIONS SPECIALES AU DEPARTEMENT EQUESTRE.

J'aurai l'honneur, Messieurs de terminer le travail que je suis appelé à soumettre à vos lumières et je l'espère aussi, à celles du public, en mettant sous vos yeux dans les quelques lignes qui vont suivre, et au risque de me répéter, la serie des sugges-

tions nouvelles dont le Département Chevalin m'a paru susceptible à l'exposition dernière.

10. La convenance de fixer un minimum de taille, en pieds et pouces pour tous les chevaux adultes amenés à l'exposition.

20. Primer plus de jumens que d'étalons, le double au moins et ne pas oublier de créer une section pour les Breto-Canadiennes qui, ne pouvant pas soutenir la concurrence de taille avec les Clydes sont tenues éloignées du concours, ce qui est un malheur.

30. Proportionner le nombre des prix et leur valeur à la mesure des besoins. — La connaissance de cette mesure doit être obtenue par l'ensemble des rapports des Sociétés Comtales, et ces rapports doivent être exigés et rédigés suivant une série de questions à elles adressées par la Chambre d'Agriculture de cette partie de la Province-Unie.

40. Primer spécialement, en en faisant une section particulière les jumens de cinq ans amenées avec leur premier poulain. Pour parler physiologiquement et rationnellement, c'est six ans que j'aurais dû dire, la jument se trouvant ainsi n'avoir conçu qu'après avoir atteint l'âge adulte, mais, comme je sais trop bien qu'il ne faut pas heurter de front les mauvaises habitudes quand on veut sincèrement les réformer, je pense qu'on peut pour quelques années maintenir cet âge et l'élever d'un an quand l'habitude de faire pouliner les pouliches de trois ans et de trois ans et demi aura été reconnue mauvaise et funeste.

50. Rembourser le prix de la saillie à toutes les jumens fécondées par un étalon approuvé et ayant pour elles mêmes un certificat de santé. Aujourd'hui, on ne prend pas assez garde à la part de la jument dans l'œuvre de la production, quelles que soient les tares osseuses dont elle est couverte, à cause mêmes de ces tares qui la rendent sans valeur sur les marchés, on la fait rapporter. Quels produits voulez-vous qu'elle donne. La mère doit être l'objet d'un choix bien plus sérieux que celui du père. Je désire Messieurs, que cette vérité soit bien comprise par vous.

60. Créer un concours entre tous les chevaux et jumens de même nature primés dans les comtés.

70. Ne délivrer de prix aux étalons qu'après la monte et sur le vu de trente certificats de monte constatant qu'ils ont servi au moins ce nombre de jumens certifiées. (Le modèle de ces certificats serait imprimé, toutes les Sociétés d'Agriculture en seraient pourvues et les délivreraient moyennant une insignifiante retribution qui couvrirait et au delà les frais d'impression.)

80. Faire procéder au printemps, avant la monte à une inspection générale des animaux destinés à la production et faire délivrer des certificats d'aptitude aux mères surtout, afin de conserver aux races leur pureté et de faire disparaître, en tant qu'héréditaires, les tares osseuses qui les deshonnorent aujourd'hui.

Lors de cette inspection annuelle, les certificats seraient retirés aux jumens et aux étalons qui, d'une année à l'autre, seraient devenus impropres à une utile reproduction.

90. Essayer et favoriser les croisements entre les étalons Breto-Canadiens et les jumens Clydes.—J'ai dit pourquoi.

10e. Beaucoup de chevaux très remarquables n'ont pas été primés faute de fonds. Mais l'argent n'est pas tout, je l'espère, pour le propriétaire.

Ne pourrait on pas alors, autoriser, par un article spécial du règlement de la Chambre, les jurys à délivrer des prix *ex-quo* et dont le montant serait partagé, si l'on conserve l'usage des prix en argent.

11e. Des médailles, d'or, d'argent et de Bronze ne conviendraient-elles pas mieux? elles perpétueraient dans les familles le souvenir des distinctions obtenues et seraient, appendues aux murailles de l'habitation, un encouragement permanent.—Il y a beaucoup à dire à ce propos, mais je veux me borner ici à la simple suggestion.

12e. Ne pourrait-on et ne devrait-on pas créer ici un Stud-book? Ici encore, je me borne à l'énoncé de l'idée par respect pour la Chambre dont tous les membres comprendront la valeur de ma proposition.

13e. Enfin, il sera nécessaire, l'an prochain, de donner aux sol des stalles de l'exposition une inclinaison telle que les chevaux y soient bien placés et en vue. Ils l'étaient fort mal cette année, leur avant main était plongé beaucoup plus bas que leur croupe ce qui empêchait de les bien voir et nuisait au coup d'œil. Quelques coups de pioche et quelques tombereaux de terre eussent paré à cet inconvénient qui ne manque pas de gravité.

Telles sont, Messieurs les remarques par lesquelles je termine le travail important dont vous m'avez fait l'honneur de me charger et je vous prie d'agréer

L'assurance des sentiments très distingués avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre bien dévoué Serviteur

FIX. VOGELI.

MEDECINE ET CHIRURGIE.

Des affections vermineuses du Bétail.

1er ARTICLE.

Les animaux, comme l'homme, sont sujets à différentes causes de déperdition et de mort occasionnées par la présence sur leur peau ou dans leur intérieur, d'animaux parasites. La boîte osseuse du cerveau, le poumon, le foie, l'estomac, les intestins dans leurs diverses parties donnent asile à une foule de parasites spéciaux, vivant aux dépens de l'animal et causant souvent sa mort à la suite d'atroces souffrances. Il en est d'autres qui se logent entre la peau et la chair ; il en est qui vivent exclusivement aux dépens du cuir et parmi ceux-ci, il en est qui affectent plus particulièrement telle ou telle partie de la surface du corps. Chacun de ces ennemis de notre bétail affecte des formes spéciales appropriées à ses besoins et aux ressources que peuvent lui offrir les diverses parties du corps des animaux ; Souvent plusieurs espèces existent en même temps et augmentent ainsi les chances de perte que courent les propriétaires.

Il semble que Dieu, en donnant à l'homme ces dociles esclaves qui traînent ses fardeaux et labourent ses champs, qui lui donnent leur beurre, leur lait, leurs œufs, leur viande et leurs toisons, ait voulu que l'homme en ait soin et les traite avec bonté et avec intelligence. Pour cela, il les a fait tributaires de la foule de ces parasites que nous passerons successivement en revue et qui, nous le répétons ne semblent avoir été infligés, comme élément de destruction à nos dociles serviteurs, que pour nous forcer d'avoir soin d'eux et de les traiter toujours *en bons pères de famille*.

Nous commencerons l'examen de cette très intéressante portion de nos études par diviser les animaux qui la composent, en parasites extérieurs et en parasites intérieurs. Ces deux grandes classes une fois établies, nous pourrions, en suivant les classifications des écoles, faire ici beaucoup

d'étalage scientifique et dresser des tableaux par espèces, par familles et par genres. Mais nous voulons être simple et intelligible pour tous, nous tenons à être compris et à être utile, nous irons donc à bâtons rompus et, comme nous avons à soigner en ce moment un troupeau de beaux moutons atteint de Phthiriasé, nous allons en parler ici.

Mais, nous avons promis d'être simples et voilà que nous jetons à la face de nos lecteurs un mot complètement savant. Eh bien, pourquoi pas ? il n'est pas difficile d'apprendre un mot quand on sait bien ce que ce mot veut dire. Définissons donc celui-ci.

Le PHTH. RIASE, car le mot est masculin, est le mot scientifique pour indiquer une affection vermineuse ayant son siège à la surface de la peau. Son équivalent en langage vulgaire est : *Maladie pédiculaire, pouilleusement ou pouillotement* ; l'animal qui en est atteint est *pouilleux*.

Cette affection dégoûtante a pour symptôme ou indice, la présence de poux sur les animaux. Le développement de ces parasites sur la surface du corps, occasionne une démangeaison continuelle. Ils vivent du sang qu'ils sucent. Chaque quadrupède ou volatile a les siens particuliers, et souvent le même animal en nourrit deux ou trois espèces. L'homme en a trois. Ceux du cheval ne ressemblent pas à ceux du bœuf ou de la brebis, et le porc et la chèvre ont aussi les leurs. Les bêtes à grosses cornes et les bêtes ovines en ont généralement de deux espèces. Les uns sont gros et fortement attachés à la peau, les autres, plus petits sont rongeurs plus multipliés et errans dans les crins ou dans la toison.

Cette affection est assez commune. Elle est causée en général par la négligence des soins de propreté à l'égard des animaux domestiques. Pour le cheval et pour les bêtes à grosses cornes, le défaut du pansement de la main, avec l'étrille, le bouchon, la brosse, le peigne, l'époussette et l'éponge. La malpropreté des écuries, des étables, des bergeries et des toits à porcs, et le long séjour pendant nos hivers, dans ces habitations, l'occasionnent souvent. Pour les moutons, la poussière et la crasse trop longtemps

accumulées et retenues dans la toison l'engendrent à coup sûr. Le contact immédiat entre les animaux sains et les animaux affectés est aussi un puissant moyen de communication.

Cette dégoûtante maladie attaque de préférence les animaux négligés, ceux qui n'ont pas eu suffisamment de nourriture ou qui en ont eu de mauvaise, ou bien encore ceux qui ont été abandonnés, vers l'arrière saison, dans des champs bas, humides, marécageux et dont les herbes abondent en principes aqueux.

Parfois aussi, les affections pédiculaires ou le PHTHIRIASME sont la conséquence de certaines maladies graves et longues ayant appauvri l'organisme de l'animal ou des animaux.

Sur les sujets de la race chevaline, c'est plus particulièrement dans les crins du toupet, de la crinière et de la queue qu'ils se logent. Chez les bêtes bovines on les rencontre partout ainsi que sur les moutons qui leur offrent dans les flocons de leur laine un abri sans fin et caché. Chez les porcs, s'il faut en croire le savant agronome Suédois Eric Viborg qui s'est acquis une grande célébrité par ses observations sur les mœurs, les besoins et les maladies des inestimables animaux de la race porcine; ils se fraient, en rongant, un passage sous la peau; sortent par le nez, par la bouche, par les yeux et sont quelquefois expulsés avec les urines et les excréments.

Cette maladie n'offre, dans ses phases rien de bien alarmant, et peut toujours être guérie promptement à l'aide de moyens de propreté associés à certains remèdes. Mais quand elle est ancienne, qu'elle a été négligée et qu'elle est pour ainsi dire devenue constitutionnelle ou bien quand elle succède à une maladie ancienne et que les animaux ont subi un grand dépérissement, elle devient incurable.

Indépendamment de sa hideur et de la répugnance qu'elle inspire, cette affection a pour résultat de dégrader les animaux au point de les rendre invendables. Ainsi les chevaux, sollicités par la démangeaison violente que

ces insectes produisent, se grattent, se frottent partout et se dépouillent ainsi de leur crinière, de leur toupet et du fouet de leur queue. Ils se grattent réciproquement et se font des ulcérations superficielles souvent graves dans leur marche. Le cou des bœufs est souvent entièrement dénudé de cette façon. Les bêtes à laines se *tirent* comme on dit, c'est-à-dire se mordent des flocons de laine qu'elles arrachent et qui dépassent le reste de la toison. On dit alors qu'*elles perdent leur laine* et cela trop souvent sans se préoccuper de savoir pourquoi.

Disons maintenant un mot des moyens convenables pour traiter cette ignoble affection.

Avant tout, il convient de séparer les animaux qui n'ont point de poux et de les mettre à part, dans un logement tenu avec une excessive propreté; de leur donner une nourriture convenable et d'effectuer pour les animaux qui le requièrent, le pansement de la main avec exactitude et ponctualité. Il faut avoir le même soin pour les malades, mais ces soins doivent être donnés hors de l'écurie et avec des instruments spéciaux. Si la saison le permet on fera parquer les brebis pouilleuses dans un endroit sec et loin du reste du troupeau. Les pores auront aussi un peu de liberté.

Ces précautions étant prises, et elles sont primordiales, il conviendra de rechercher les causes du Phthiriasis et de les analyser entr'elles. Celui qui ne reconnaît pour cause que la malpropreté ou la misère, exigera surtout des soins hygiéniques et peu de soins médicaux. Si l'affection est due à une longue maladie interne dont elle est la suite, le traitement local serait insuffisant et purement palliatif. Il faudra dans ce cas combattre l'affection principale par des moyens appropriés qui n'excluront pas les moyens locaux, tels que poudres, lotions, pommades, etc., composées de substances ayant la propriété de détruire cette engeance.

De tous les remèdes spéciaux, le plus efficace pour les grands animaux à crins et à poils ras, ce sont les frictions mercurielles; cependant quand les parasites ont envahi toute la surface du corps, il y a danger à les employer,

tant à cause des effets propres du mercure sur la salivation et sur l'économie en général que parce que les animaux, s'il sont perdus de vue un seul instant, se lèchent et absorbent ainsi le médicament qui a des effets encore plus désastreux à l'intérieur qu'à l'extérieur. C'est donc avec une excessive prudence et une grande réserve qu'il faut se servir de la pommade mercurielle, et seulement pour les cas où l'affection n'a envahi que les crins et n'exige par conséquent pas une grande quantité de pommade.

Les cendres bouillies,—une forte lessive dans laquelle on fait bouillir du tabac, conviennent assez généralement. Il y a une semence qu'il est difficile de se procurer ici, c'est celle de la staphysaigre. Cette graine réduite en poudre est éminemment *anti-pédiculaire* et, comme on peut la semer dans les toisons et éviter par là les lavages en hiver, nous en recommandons l'emploi. Pour les animaux à poils ras, on peut l'associer à du saindoux et en faire une pommade simple qui remplira facilement le but.

L'arsenic et diverses préparations faites avec ce métal ont aussi été préconisées, ce sont : l'arsenic blanc, (oxide d'arsenic) et l'oxide sulfuré rouge d'arsenic (arsenic rouge) on a conseillé et employé aussi avec succès le poivre et un vinaigre arsenical.

Pour nous, nous croyons que la poudre de staphysaigre en hiver, ou celle de tabac unie à la fleur de soufre, conviennent surtout pour les bêtes à laine menacées de perdre leur toison par l'effet des poux. Bien entendu que cette mesure doit être combinée avec l'isolement et les soins hygiéniques que nous avons indiqué plus haut. Nous invitons même les propriétaires de moutons pouilleux à continuer ce traitement quelques jours après la tonte, afin de frapper aussi les *lentes* qui, logées près de la peau pourraient éclore après et perpétuer l'affection. Encore une fois, pour les animaux à poils ras et moins délicats que les moutons, on peut faire des onguents avec ces poudres ou les employer en lavages. Eviter l'emploi des remèdes à base d'arsenic est une bonne et sage mesure, à cause des inconvénients qui peuvent en résulter par le léchage réciproque des animaux.

Nourriture du bétail. Un bon avis. Le Lupin Jaune.

Un proverbe allemand dit : "Travaille pour le boucier, et tu trouveras le boulanger à ta porte."

Nous disons : "Qui a du foin a du pain."

Les agriculteurs allemands ont cherché à faire pousser du foin sur leurs sables stériles, et ils y ont réussi ;

Ils ont travaillé pour le boucher, et le boulanger est venu frapper à leur porte, un sac d'écus dans chaque main.

C'est le lupin jaune qui a accompli ce prodige.

—Qu'est-ce que c'est que le lupin jaune ? me demanderez-vous ?

—Lupin jauue. *Lupinus luteus*, LIN, *L. Odoratus*. HORTUL. Famille des papillonacées. Tiges dressées, rameuses vers le sommet ; 7-9 folioles ovales ou oblongues, pubescentes ; stipules grandes, presque falciformes...

—Tout cela m'est bien égal, et vous ne m'apprenez rien du tout en me parlant une langue dont je n'entends mot.

—Alors, je vous répéterai l'opinion d'un grand agriculteur allemand : "Si j'avais à choisir, disait-il, entre les services qu'a rendus la pomme de terre et ceux qu'on peut attendre du lupin, je serais bien embarrassé."

Ceci est plus clair, j'espère ; c'est le jugement d'un homme pratique qui a pratiqué ce fourrage.

Car le lupin jaune est un fourrage.

En Prusse, la culture du lupin a produit presque une révolution agricole.

On cultive sérieusement le lupin en Prusse depuis 1852 seulement.

Des surfaces immenses donnent aujourd'hui de superbes récoltes de fourrage et de seigle.

Les lupins ont donné d'excellent fourrage,

Le fourrage a fourni des bestiaux,

Les bestiaux ont produit de fumier,

Le fumier a fait pousser du blé :

Voilà comment les lupins ont révolutionné la production agricole de la Prusse.

Je ne veux pas dire que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, mais la nature a de secrètes harmonies que l'expérience nous fait chaque jour découvrir.

Ce sont précisément les défauts des terrains sablonneux qui conviennent aux lupins. Quelle que soit la pauvreté du terrain, ils peuvent y vivre et y vivre en grands seigneurs, ne se refusant rien pour végéter luxurieusement.

Des racines vigoureuses et indiscrètes vont chercher jusqu'à plus d'un mètre de profondeur dans les entrailles du sol les sucs épars que la nature y a cachés ; les feuilles, qui conservent leur fraîcheur jusqu'après la maturité de la graine, puissent dans l'atmosphère le supplément de nourriture que demande le développement des graines, tandis que chez les plantes habituées aux rois succulents, la tige est desséchée lorsque la graine commence à mûrir.

Il faut aux habitants de la Hollande une quantité de viande et de liqueurs fortes qui tueraient un Espagnol.

Il en est des plantes comme des hommes.

Les unes exigent des terrains riches et fertiles, une nourriture abondante et substantielle ; les autres, sobres et vigoureuses, vivent de peu et produisent beaucoup.

Le lupin naît partout, dans les bonnes comme dans les mauvaises terres ; mais ce sont surtout les sables qui lui conviennent, les terres dont le sol ne vaut pas grand'chose et dont le sous-sol ne vaut rien du tout.

On laboure profondément, sans se préoccuper si on ramène à la surface un sous-sol stérile ; puis on répand la graine à la fin de juin si on veut récolter la graine.

La semence ne doit pas être enterrée ; on la couvre par un ou deux légers coups de herse.

Si on donne un labour au champ lorsque les lupins sont dans toute leur force (c'est ce qu'on appelle enfouir en vert), on obtient à la suite une bonne récolte de seigle, car c'est un excellent engrais.

Mais il vaut mieux en général laisser mûrir la graine.

Quand les lupins sont secs, les moutons mangent tout, paille, graine et gousses.

On donne 4 à 5 litres (quartes) de graine concassées mêlée à la ration d'avoine d'un cheval ; pour les vaches, 3 à 4 litres (quartes) de graine trempée ou broyée suffisent.

Voilà des cultures que l'on devrait essayer dans les landes, et partout où le sol sablonneux rend la terre inféconde.

Deux agriculteurs de grand mérite ont levé l'année dernière l'étendard des lupins. M. le comte de Gourcy, a proclamé le lupin blanc ; M. Edouard Karcher, agriculteur de la Prusse rhénane, a célébré le lupin jaune.

En France, le lupin blanc était déjà connu pour les fumures vertes ; mais c'est le lupin jaune qui est en train de conquérir les steppes de l'Allemagne.

Ouvrons donc nos frontières au lupin jaune, car il entraîne après lui un riche et succulent cortège de viande et de pain.—*Almanach du Cultivateur.* V. BORIE.

L'APPAREIL AUBIN

POUR LE

GAZ D'ÉCLAIRAGE

Pour les Maisons Privées, les Magasins,
les Manufactures, les Moulins à Scie,
les Phares, les Hôtels, les Collèges, les
Villages et les Villes.

*Bréveté pour le Canada le 10 Décembre 1856. Bréveté aussi en
Angleterre, aux Etats-Unis et en France.*

CET Appareil (dont un modèle fonctionne tous les jours au No. 142, Rue Craig,) s'adopte très rapidement dans les Etablissements Privés et Publics, comme on peut le voir par des certificats et articles de journaux en la possession du soussigné.

C'est l'Appareil à Gaz le plus simple, le plus sûr et le plus effectif qui ait été encore inventé. Il s'adapte à tous les climats et à tous les pays, attendu qu'il n'est pas exposé à être dérangé par le froid, et qu'il extrait le Gaz de toutes les substances qui le contiennent, comme la Sciure de Bois, la Résine, la Houille, la Graisse, les Os, l'Huile, le Pain de suif ou de Graines, produit la lumière la plus économique et la plus agréable que l'on connaisse.

IL A OBTENU LA

MEDAILLE D'OR DE L'INSTITUT AMERICAIN,

Et des prix partout où il a été exposé

[La ville de Sorel est éclairée par ce procédé et celle de St. Hyacinthe va l'être bientôt. Les compagnies qui se forment dans le but d'exploiter ce système, font toutes un heureux placement de leurs fonds.

✉ Pour des Appareils ou des renseignements à ce sujet, s'adresser à

E. BAUMANN,
Agent pour le Bas-Canada,
Rue Craig, No. 142, chez M. Garth.

MAISON FRANCAISE,

186, RUE ST. PAUL.

FAUCHE & JACOT, HORLOGERS, BIJOUTIERS,

ETC., ETC., ETC.,

ONT l'honneur d'annoncer au Public qu'ils ont ouvert leur
ATELIER D'HORLOGERIE.

On trouvera toujours un bon assortiment de Montres d'Or et
d'Argent, Bijouteries Françaises et Américaines; une grande
variété d'Horloges, en gros et en détail; Fournitures pour Hor-
logerie, Outils, etc.

La maison Fauche et Jacot, établie seulement depuis deux
ans, jouit déjà dans tout le pays, d'une considération et d'un
patronage considérable et pour lequel ils remercient le public.

REPARATIONS EN TOUS GENRES A DES PRIX MODERES.

LA RUCHE LITTÉRAIRE.

CE Charmant Recueil dont la cessation momentanée a causé
tant de vide dans les salons, va reparaître.

Son ancien éditeur, M. Cherrier et son ancien et habile ré-
dacteur M. H. E. Chevalier ont eu la bonne pensée de la tirer
de sa léthargie.

Le prix de l'abonnement est modique,

2 DOLLARS SEULEMENT POUR UNE ANNEE.

Si la Ruche Littéraire s'est endormie pendant une trop longue
période, elle ne nous a jamais endormi nous-mêmes. Nous
espérons qu'elle nous tiendra éveillés de rechef et que le public,
par son patronage, l'empêchera de retomber dans le sommeil.

LISEZ CECI ET MEDITEZ !

Jusqu'à quand les habitans se laisseront-ils voler par tous ces coureurs de campagne qui s'en vont de porte en porte leur offrir des Médecines. Vous ne confieriez pas une voiture à raccommoder à un homme étranger à ces sortes d'ouvrages, et vous confiez le bien le plus précieux que Dieu vous ait donné, votre santé et celle de votre femme et de vos enfans à des ignorans sans principes que vous ne connaissez pas et qui le plus souvent sont des ivrognes et pis que cela.

N'achetez que de personnes connues et refusez toutes ces Médecines Américaines qu'on passe en fraude et qui se vendent à vil prix.

LA PHARMACIE DU Dr. PICAULT.

Située dans une position centrale, entre le Marché Bonscours et le Marché des animaux, à deux pas de l'Eglise Bonscours, dans le voisinage de l'Hôtel Donégana, du Palais de Justice et des Bureaux de la Corporation, offre un avantage tout particulier aux habitans de la campagne ainsi qu'aux Marchands qui visitent Montréal.

On y trouve tous les remèdes annoncés dans les gazettes, et de plus les médicaments français le plus en réputation.

Ces médicaments sont préparés avec le plus grand soin et avec les remèdes les plus purs importés spécialement pour cela.

Ils forment une collection de médecines de familles supérieures à ce qu'on a encore offert au public et répondent à peu près à la guérison de toutes les infirmités humaines qui ne sont pas au-dessus des ressources de la médecine.

Un mérite qui les rend supérieures à toutes les autres médecines, c'est qu'elles sont manufacturées expressément pour le climat du pays et qu'on a eu soin d'éviter de se servir dans leur préparation, de drogues que l'expérience des meilleurs médecins a reconnues nuisibles dans un climat aussi froid et aussi changeant que celui du Canada.

AVIS AUX MARCHANDS.

On invite les marchands de campagne à visiter cet établissement avant d'aller ailleurs. Ils y trouveront bon marché, libéralité, et qualité dans les articles. — Large discòmpote à ceux qui achètent pour vendre.

On observera de nouveau que la Pharmacie du Dr. Picault offre un avantage qu'on ne saurait trouver dans aucune autre pharmacie ou apothicairerie de la ville, c'est de pouvoir consulter le docteur *gratis*, et par cela même n'acheter que les remèdes convenables à la maladie et au tempéramment du malade. Avantage précieux pour les familles peu riches, car les prix sont très modérés, ayant toujours égard à la position de fortune des malades.

On invite surtout les malades considérés comme incurables à venir consulter le Docteur. Des cures remarquables dans ce genre autorisent à croire que, dans un grand nombre de cas, ils s'en trouveront bien.

PICAULT ET FILS,
Médecins et Pharmaciens, No. 42, Rue Notre-Dame, Montréal.
P. S. Visites en ville et à la campagne.

A VENDRE A LA MEME PHARMACIE.

TRESOR DES NOURRICES ET DES MERES.

Ce Médicament précieux, indispensable aux mères qui élèvent des enfants, est un calmant admirable. Il facilite la pousse des dents et calme l'inflammation des gencives. *Ayez confiance, Mères*, ce Sirop rendra la santé à vos enfants et vous donnera du repos.

Il soulage immédiatement les coliques et les vents des enfans et leur procure un sommeil paisible.

~~~~~  
**MERES! SAUVEZ VOS ENFANTS ?**

**PASTILLES VERMIFUGES**

**DU DR. PICAULT.**

**CONTRE LES VERS.**

VERMIFUGE INFALLIBLE ET TRES AGREABLE A PRENDRE

Les propriétés particulières des Pastilles Vermifuges contre les Vers n'avaient été jusqu'ici combinées dans aucune autre préparation analogue. Ces Pastilles sont très attrayantes à la vue, et elles exhalent

L'AROME D'UN DELICIEUX BONBON,

composées entièrement de MATIERES VEGETALES, elles n'exigent aucune dose de Mercure. L'effet des Pastilles, quoique très rapide, est toujours infallible: leur action est plus complète, plus entière, que celle de tous les Vermifuges nauséabonds et difficiles à prendre, connus jusqu'à ce jour.

**D'EMINENTS MEDECINS.**

attribuent à l'action des Vers sur le système, une foule de maladies :

*Inflammation d'Entrailles, Diarrhées, Dysenteries, Congestions Cérébrales et autres affections graves.*

C'est pourquoi les mères doivent aviser à temps, et administrer les Pastilles dès que les symptômes suivants se manifestent : Teint Pâle et Blême, Dépression de l'Abdomen, Démangeaison au Nez, Maux de Tête, Nausées, Halcine désagréable, Rongements dans l'Estomac et des Entrailles, Appétit irrégulier, Constipation, Diarrhée, Langueur générale et mauvaise humeur, Sommeil interrompu par de fréquents Tressaillements et par des Maux de Dents, etc., etc. **LA CURE EST INFALLIBLE.**

**PRIX : TRENTE SOUS LA BOITE.**

☞ A vendre en Gros et en Détail, à la Pharmacie du Dr. PICAULT, No. 43, RUE NOTRE-DAME,

**MONTREAL.**

# MEDICAMENTS VÉTÉRINAIRES.

---

LE DOCTEUR F. VOGELI

Se charge de la préparation et de l'expédition de tous les médicaments recommandés par la science. Il ne fait ni ne vend aucunes drogues mystérieuses ou ayant la vertu de tout guérir mais il tient au service du public et spécialement :

## DE BONS VERMIFUGES

POUR LES

CHEVAUX, JUMENTS ET POULAINS,

ET D'EXCELLENT

## ONGUENT POUR LES PIEDS.

---

Cet onguent arrête le serrement de corne, en facilite la pousse, maintient sa souplesse et son élasticité, prévient les seimes, les guérit quand elles sont légères et empêche une foule de boiteries.

**PRIX :—1 DOLLAR LA LIVRE.**

*(Elle suffit pour un cheval et pour un an.)*

---

IL Y A DES DEMI-LIVRES AU PRIX DE 50 CENTS.

---

Chaque livre ou demi-livre est accompagnée d'un petit imprimé indiquant la manière d'en faire usage.

## LETTRE À L'ÉDITEUR.

LAPRAIRIE, 6 JANVIER, 1859.

CHER MONSIEUR,

Je ne saurais trop vous féliciter du patriotique projet de publier un "Journal d'Economie Rurale et Vétérinaire." Nulle publication ne peut être plus utile que celle-là à nos cultivateurs chez qui la lumière commence à se faire.

L'élève des animaux ne constitue-t-il pas la branche la plus lucrative comme la plus intéressante de l'agriculture? Quel prix donc l'agriculteur doit-il attacher aux leçons d'un homme de votre expérience et de votre savoir sur ce sujet?

Mais votre journal qui est, je crois, le seul de ce genre dans le pays, peut faire plus qu'éclairer nos cultivateurs sur leurs intérêts matériels les plus immédiats. Je ne connais pas de lectures plus propres que celle-là à réveiller chez eux le goût et le désir de l'instruction. La lumière se répand vite dans l'intelligence humaine quand on sait choisir le point convenable pour l'y introduire. Noble mission donc d'un journal que de promouvoir les deux plus grands intérêts du pays, l'agriculture et l'éducation. Noble tâche pour l'homme de Science.

J'espère, Monsieur, que le public saura apprécier votre œuvre, et qu'il vous en donnera des preuves par un patronage capable non seulement de rémunérer vos travaux convenablement, mais, s'il est possible, de vous consoler des peines de la patrie absente, et de vous en faire trouver une nouvelle dans la nôtre.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur,

MAG. LANGTOT,

Préfet du comté de Laprairie.

P.S.—Je vous transmets ci-inclus le prix de mon abonnement à vos deux publications, l'Almanach et le Journal.

M. L.

A M. l'Éditeur du

"Journal d'Economie Rurale et Vétérinaire,"

Montréal.

## CHANGEMENT DE DOMICILE.

A partir du 1er Mai prochain, la résidence de M. F. Vogeli, sera transférée rue St. Laurent 7 et 9, au-dessus du magasin de MM. Francœur et Cie.